

Edito



L'industrie du gaz s'est historiquement fortement impliquée dans la normalisation du fait de la nature du produit qu'elle commercialise qui nécessite de la production à la commercialisation un très haut niveau de performance et de sécurité notamment. Qu'il soit méthane, butane ou propane, « bio » ou fossile, le gaz doit être sûr pour ses consommateurs et les personnes chargées de sa production ou distribution.

L'investissement dans la normalisation de la filière des GPL se fait sur plusieurs fronts : au niveau Français au travers des bureaux de normalisation du gaz et du pétrole, au CEN (présidence et financement du secrétariat du TC 181 tenu par AFNOR et du TC 286), et à l'ISO en participant aux travaux du TC 291 par exemple.

Au-delà du financement, l'enjeu pour les prochaines années sera de maintenir l'expertise qui est nécessaire à l'élaboration des normes dans des domaines aussi variés que les produits innovants, les systèmes de détente, le comptage, la qualité du gaz....

La force des organisations professionnelles est dans leur capacité à porter cette expertise en mutualisant les coûts pour leurs différents membres. Avec le BNG, le soutien des associations professionnelles et bien sûr des industriels et d'AFNOR, un travail collectif est réalisé chaque année pour que notre énergie puisse arriver chez les clients à un prix acceptable, pour un maximum de confort et de sécurité.

Joël PEDESSAC

Vice-Président du Conseil de Direction du BNG



Les délégués du CEN/TC 181

Au Loto 100% des gagnants ont tenté leur chance.

En normalisation, ce sont les entreprises qui s'impliquent qui y gagnent par rapport aux autres:

- un surcroît de croissance supérieur de 20 %;
- un taux d'exportation supérieur de 19 %.

C'est la conclusion d'une étude sur l'impact économique de la normalisation pour les entreprises, réalisée par le BIPE à la demande d'AFNOR.



Les utilisations du GPL

Répondant à l'invitation de l'organisme autrichien de normalisation, le CEN/TC 181 en charge des appareils GPL et des installations GPL des véhicules de loisirs a tenu sa réunion plénière les 24 et 25 mai 2016 à Vienne.

Les participants ont pu échanger avec le nouveau consultant CEN pour la directive appareils à gaz qui a présenté sa vision du nouveau règlement qui entrera en vigueur en avril 2018 et impactera les travaux de normalisation pour les années à venir.

Jean-Baptiste JARRY (CFBP) a été nommé président du comité, succédant à Nicolas BUREAU (Primagaz) au terme de ses deux mandats.

Sur proposition de la France le comité envisage de se restructurer pour optimiser son fonctionnement en réduisant de 9 à 3 le nombre de ses groupes de travail facilitant ainsi la participation des experts et la réduction des coûts.

Qualité du gaz

Le kick off meeting du groupe de travail européen du 24 mai a conduit à créer deux task force (Plage et vitesse de variation de l'indice de Wobbe et Benchmark des situations nationales). L'objectif de ce groupe de travail est de préparer la poursuite des travaux sur les caractéristiques du gaz H afin de favoriser l'interopérabilité des réseaux de transport en garantissant à la fois la diversité et la sécurité d'approvisionnement sans diminuer la sécurité et la performance des appareils à gaz. Les experts français qui participeront aux task force ont été désignés par le BNG.

Infrastructures gazières

Du 19 au 21 avril le BNG accueillait les réunions du Forum sectoriel gaz Infrastructures et du CEN/TC 234 qui élabore les normes fonctionnelles sur les infrastructures gazières (transport, distribution, stockage) ainsi que la norme sur la qualité du gaz H publiée en avril 2016, l'EN 16726.

A cette occasion le CEN/TC 234 a créé un nouveau sujet sur l'hydrogène dans les infrastructures gazières en liaison avec les travaux du nouveau comité CEN/CENELEC TC 6 "Hydrogen in energy systems".

La normalisation de l'eau chaude sanitaire – La France en première ligne

Le CEN/TC 109WG4 géré par la France depuis sa création, établit les projets de normes sur les appareils de production d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau gaz et chaudières double service) en termes de confort et de consommation énergétique. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique énergétique et environnementale mise en place par la Commission européenne dès 2001. La série de normes EN 13203 répond aux Directives et Règlements Européens relatifs à l'éco-conception et à l'étiquetage énergétique des appareils. Avec la France, les pays gaziers sont actifs (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, et Royaume-Uni) avec une forte présence de fabricants et de laboratoires et depuis 2014, des associations européennes de consommateurs.

La bonne participation de toutes les parties prenantes, notamment françaises, permet de maintenir un haut niveau de performance des appareils en Europe, de s'assurer que les besoins spécifiques des utilisateurs sont correctement pris en compte et enfin de maintenir une cohérence entre les contraintes réglementaires européennes environnementales et énergétiques de plus en plus fortes et les réalités techniques et économiques du marché.



Les experts du CEN/TC 109WG4 à Porto en avril 2016

Le Bureau de normalisation du Gaz au sein du Système Français de Normalisation:

Dans son domaine de compétences (voir le numéro précédent de la lettre du BNG), le BNG assure par délégation de l'AFNOR l'élaboration des projets de normes françaises mais aussi la représentation de la France au CEN et à l'ISO. C'est pourquoi il entretient des relations étroites avec toutes les entreprises du secteur, avec les autres bureaux de normalisation, avec les organismes techniques et professionnels et bien sûr avec les pouvoirs publics.



Présentation non exhaustive des partenaires du BNG

Réunions plénières européennes et internationales prévues au 2^{ème} semestre 2016 :

1 ^{er} juillet	ISO/TC 193 – Gaz naturel	Chypre
13 septembre	CEN/TC 238 - Gaz d'essai, pressions d'essai, catégories d'appareils	Berlin
14 septembre	Forum Sectoriel Gaz Utilisations (CEN/SFG-U)	Berlin
19 septembre	CEN/TC 408 – Biométhane (injection, carburant) et gaz naturel carburant	Bruxelles
20 septembre	CEN/TC 180 – Appareils de chauffage décentralisé	Paris
6 octobre	ISO/TC 67/SC9 – Equipements et installations GNL	Tokyo
20 octobre	CEN/TC109 – Chaudières gaz	Delft
4 ou 10 novembre	ISO/TC 291 - Cuisson domestique	Francfort
9 novembre	CEN/TC 237 – Compteurs de gaz	Lieu à déterminer
23 novembre	CEN/TC 282 – Equipements et installations GNL	Paris

Les réunions des Comités Techniques donnent lieu à une préparation au sein de la commission de normalisation du BNG.

Réunion plénière annuelle du BNG : Jeudi 22 septembre 2016

Bureau de Normalisation du Gaz

8 rue l'Hôtel de Ville, 92 200 Neuilly sur Seine – <http://www.afgaz.fr/normalisation-bng>
Contact : Florence Alexandre Tel :+33(0)1 80 21 07 76 E-mail : florence.alexandre@afgaz.fr